

# **PROFIL D'ENSEIGNEMENT**

## **MASTER EN ARCHITECTURE À L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES**

**(approuvé par le Conseil Facultaire du 20 janvier 2015)**

Discipline spécifique, l'architecture se situe à l'articulation et à la confrontation de champs disciplinaires appartenant tant au domaine des sciences humaines et sociales qu'au domaine des sciences et techniques. Elle nécessite la maîtrise d'outils d'expression, de représentation, de composition, de communication et le développement d'une capacité de synthèse. L'apprentissage de la synthèse (architecturale, urbaine et paysagère) se fonde sur un enseignement « par le projet » centré sur l'interaction entre le travail expérimental en « atelier » et les apports théoriques imprégnant la pratique. Il forme l'étudiant à la composition de l'espace construit et habité. L'enseignement suscite de la part de l'étudiant une attitude constante de questionnement, de prise en compte de paramètres multiples et de démarches de recherche interdisciplinaire.

S'inscrivant dans les évolutions sociétales, le cursus vise à former des figures professionnelles diversifiées, intervenant à tous les niveaux du processus de transformation de l'espace (analyse, conception, décision, action). En ce sens, le projet pédagogique proposé à la Faculté d'architecture de l'ULB entend former à UNE discipline pour DES métiers. Conscients de leurs responsabilités, les diplômés seront capables de poser des choix en vue de qualifier les divers lieux vécus, investis et produits par les collectivités et les individus, quel que soit l'espace professionnel dans lequel ils seront amenés à s'investir.

Le grade de master en architecture sera décerné aux étudiants qui, développant une attitude autonome, auront acquis les compétences de la composition spatiale au travers à la fois d'une démarche par le projet et de la maîtrise de savoirs théoriques interdisciplinaires. Ils seront capables de pratiquer ces divers métiers de l'architecture et de continuer à développer de nouvelles compétences tout au long de leur vie notamment au travers de la formation continue ou des filières de recherche fondamentale et/ou appliquée<sup>1</sup>.

Cf. Note Collège des Doyens des Facultés d'Architecture, ARES / CERDA

Au terme de sa formation, le diplômé de la Faculté d'architecture de l'ULB sera capable de :

### **1. CONCEVOIR UN PROJET D'ARCHITECTURE**

- A. Instruire une question architecturale. S'appropriier une question donnée et la traduire en des termes architecturaux** en vue de faire émerger, au moyen d'une démarche itérative, plusieurs hypothèses de travail, mettant en relation les différents paramètres de son étude.
- B. Elaborer une réponse spatiale. Concevoir** des propositions architecturales par un questionnement exploratoire, s'appuyant à la fois sur la prise en compte de contraintes et de valeurs (environnementales, paysagères, artistiques, culturelles, socio-économiques, ...) en s'appropriant les langages verbaux, écrits, graphiques de l'architecture comme outils de conception.
- C. Mettre en œuvre une réponse spatiale située.** Et cela quelle qu'en soit l'échelle, de l'objet et du design aux territoires. Elargir sa démarche à la prise en compte du contexte matériel du projet, aux questions des ressources et aux réalités constructives.
- D. Expérimenter, faire preuve d'inventivité, face aux situations rencontrées, qu'il s'agisse de questions technique, formelle, sociale, collaborative...**

<sup>1</sup> Stage, doctorat, masters de spécialisation, certificats universitaires, formations professionnelles, ...

## **2. DEVELOPPER UNE ATTITUDE REFLEXIVE ENRICHISSANT LES THEORIES ET LES PRATIQUES DE L'ARCHITECTURE.**

- A. **Connaître les arguments qui fondent la spécificité du langage architectural.** Se constituer une culture architecturale et l'exprimer dans une démarche personnelle.
- B. **Maîtriser un ensemble de bases théoriques et méthodologiques des disciplines associées à l'architecture : sciences humaines et sociales, sciences et techniques, art et culture,** en vue de les utiliser à bon escient pour enrichir la discipline architecturale.
- C. **Intégrer ces ressources indispensables,** être capable d'en faire un usage critique et réfléchi, et de pouvoir les saisir comme des opportunités plutôt que des contraintes.
- D. **Fabriquer et transmettre une expertise spatiale en usant des compétences acquises dans les disciplines de la représentation et de la communication.** En développer un usage réflexif de manière à en faire des ressources plutôt que de simples instruments.
- E. **Problématiser en termes scientifiques des questions de recherche et être en mesure de les communiquer.**

## **3. CONSTRUIRE, EN TANT QU'ARCHITECTE, UN ENGAGEMENT CITOYEN ET UNE PRATIQUE ETHIQUE ET RESPONSABLE**

- A. **Envisager l'architecture comme discipline culturelle en perpétuel renouvellement, en relations constantes avec les évolutions des pratiques artistiques et des expérimentations sociales.**
- B. **Identifier, comprendre et déconstruire les évidences, les opinions et lieux communs** en adoptant une posture critique à l'égard de l'architecture dans ses multiples dimensions et les réactions qu'elle suscite.
- C. **Saisir les enjeux sociaux, politiques, éthiques des projets architecturaux** et développer une attitude responsable à leur égard.
- D. **Connaître les acteurs des processus de production de l'architecture,** identifier de manière critique leurs positions, leurs raisons.
- E. **Poser des choix engagés et autonomes,** fondés sur des projets architecturaux émancipateurs, visant une société juste.
- F. **S'adapter à la diversité des conditions des pratiques professionnelle voire à les réinventer.** Comprendre les logiques des divers métiers dans lesquels des enjeux spatiaux et architecturaux sont présents, et pouvoir y mobiliser les compétences acquises durant la formation.
- G. **S'ouvrir sur le monde** en élargissant les horizons culturels et promouvoir les échanges pédagogiques favorisant les compétences linguistiques

## **4. INTERAGIR AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS ENGAGES DANS LES QUESTIONS D'ESPACE ET D'ARCHITECTURE**

- A. **Faire preuve d'écoute, de capacité d'analyse et de synthèse** face aux enjeux et attentes de l'ensemble des acteurs d'un projet.
- B. **Stimuler l'expérimentation et la créativité pour trouver des réponses ad hoc aux enjeux collectifs,** créer, partager une vision, fédérer les énergies et susciter la cohérence des implications.
- C. **Communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des réflexions, des idées autour de questions architecturales et de leurs résolutions spatiales,** en intégrant les différents langages de l'architecte.